

Superficie Agricole Utilisée

Letzte Aktualisierung : 05 Dezember 2024

Cette fiche aborde la superficie agricole utilisée [SAU], soit la part du territoire wallon dédiée aux activités agricoles ; dans sa globalité et par exploitation ; selon une approche territoriale et par orientation technico-économique [OTE].

La superficie agricole utilisée représente 44 % de la superficie totale de la Wallonie avec peu d'évolution observée ces dernières décennies. En 2023, les exploitations occupent en moyenne une superficie de 59,1 ha. Les élevages bovins occupent majoritairement le paysage wallon.

La superficie agricole utilisée totale en Wallonie couvre 734 000 ha

En 2023, la SAU en Wallonie atteint 733 907 ha, soit [44 % du territoire wallon](#). Depuis 1990, elle a subi une faible diminution (2,5 %), essentiellement en raison des phénomènes d'artificialisation des terres agricoles comme la création de parcs industriels, d'habitat, la construction d'infrastructures de service public ou de voies de communication.

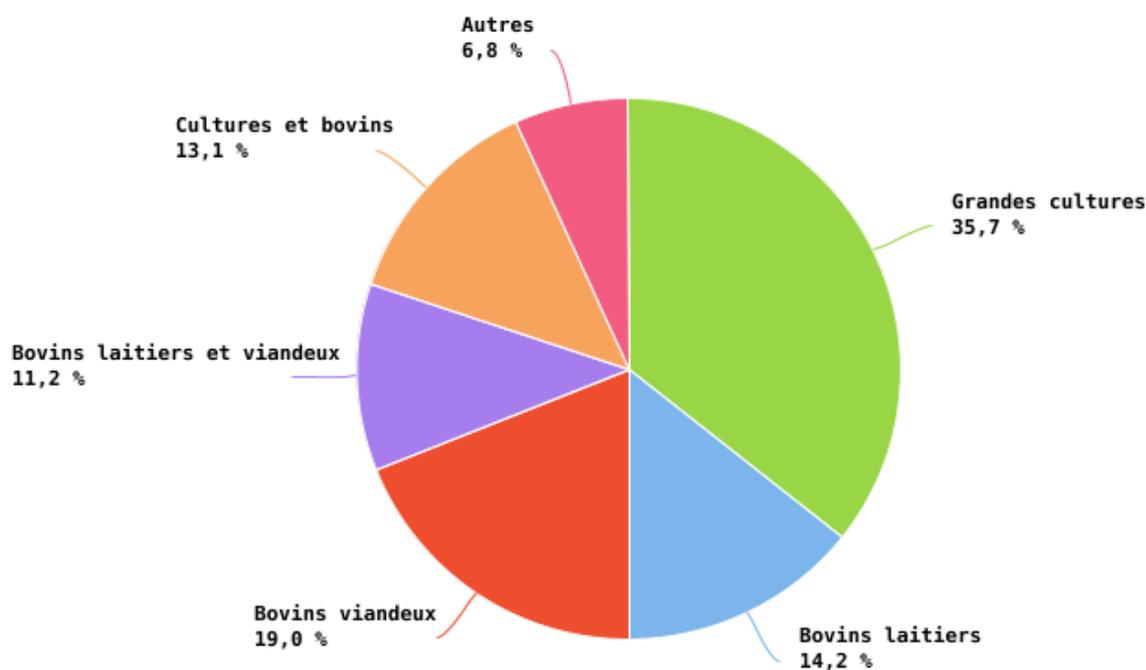
- Les élevages bovins dominent le paysage wallon malgré un léger recul depuis 1990

Il est important de souligner que l'analyse des facteurs sur base des orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations dites professionnelles. Ces dernières couvrent 98 % de la SAU wallonne.

Les exploitations orientées vers l'élevage de bovins (viandeux, laitiers ou combinant les deux productions) dominent clairement le paysage wallon, tant au niveau de l'emprise qu'elles ont sur le territoire qu'en ce qui concerne le nombre d'exploitations. En effet, elles occupent 44 % de la SAU totale des exploitations dites professionnelles . A titre de comparaison, les exploitations spécialisées en grandes cultures occupent quant à elles 36 % de cette superficie.

Depuis 1990, la part de la SAU wallonne exploitée par des exploitations spécialisées en bovins est restée relativement stable. Cependant, les élevages spécialisés en bovins laitiers occupent deux fois moins de territoire qu'en 1990 (passant de 29 % du territoire wallon à 14 %) et cela malgré une superficie moyenne qui a doublé. Cela s'explique par une régression importante du nombre d'exploitations laitières. Les hectares perdus ont été en partie redistribués aux autres exploitations bovines. A contrario, les superficies occupées par les exploitations spécialisées en grandes cultures prennent de l'importance au niveau du paysage wallon (de 25 à 36 % de la SAU wallonne), par l'effet combiné d'une augmentation du nombre d'exploitations sur le long terme et de leur superficie moyenne.

Répartition de la superficie agricole utilisée des exploitations professionnelles selon l'OTE en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

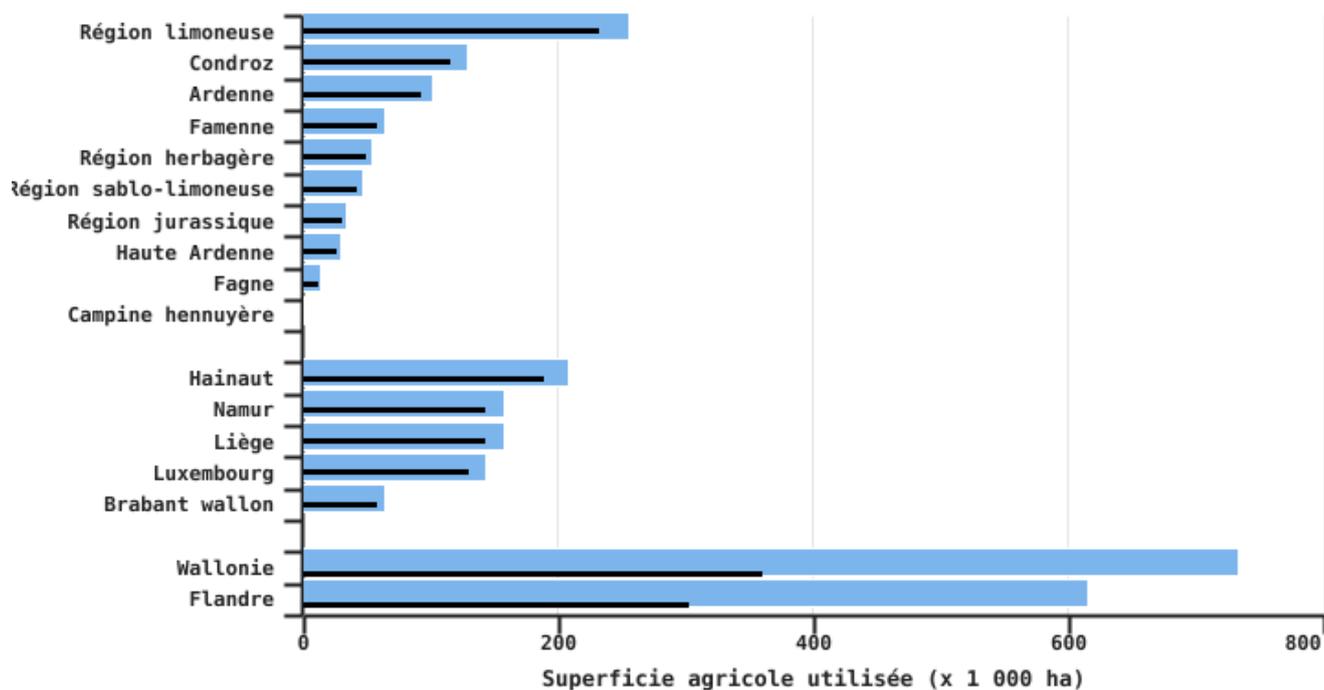
- La Wallonie occupe 54 % de la superficie agricole utilisée nationale

En Wallonie, la **région** limoneuse dispose de la plus grande SAU couvrant à elle seule, plus d'un tiers de la SAU wallonne. Viennent ensuite le Condroz et l'Ardenne occupant respectivement 18 et 14 % de cette dernière.

Le Hainaut est la **province** dont la SAU est la plus importante avec plus de 210 000 ha, tandis qu'avec trois fois moins de superficie dédiée à l'agriculture, le Brabant wallon est la plus petite, ce qui n'est pas surprenant si l'on se réfère à la superficie globale de cette province. Toutefois, le Brabant wallon est la province qui consacre la plus grande part de son territoire aux activités agricoles.

La Wallonie occupe 54 % de la SAU **nationale** (1 353 300 ha en 2023).

Répartition de la superficie agricole utilisée en Wallonie et en Belgique en 2023



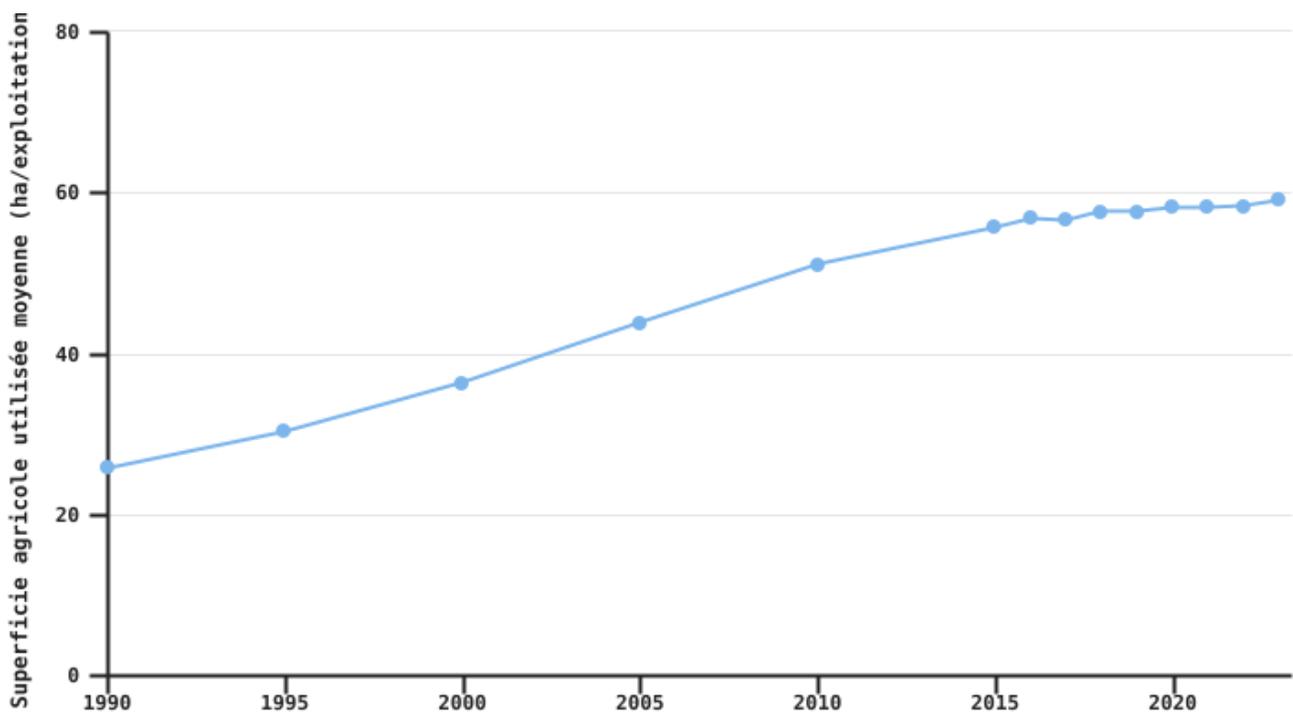
EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Une exploitation wallonne occupe en moyenne 59,1 ha de SAU

En 2023, la SAU moyenne par exploitation wallonne s'élève à 59,1 ha soit une superficie deux fois supérieure à celle de 1990.

Evolution de la superficie agricole utilisée moyenne des exploitations



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

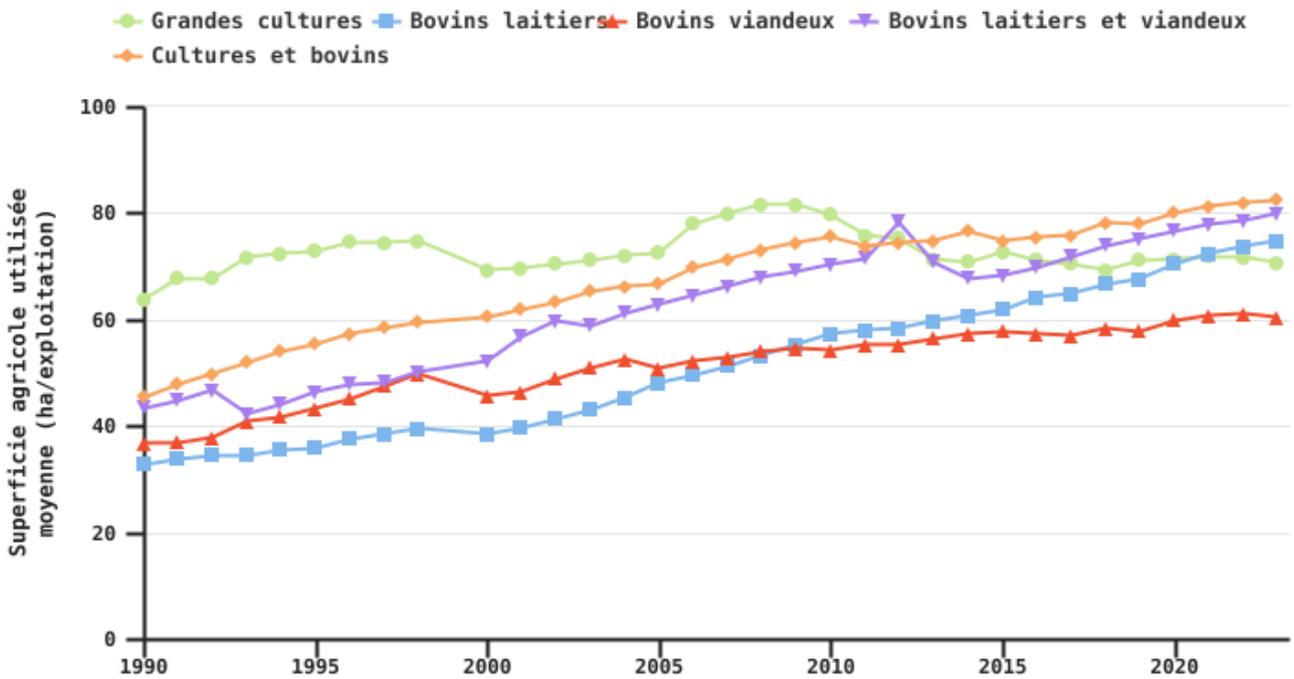
© ODW - 2024

- La SAU moyenne par exploitation est la plus importante en polyculture-élevage à l'inverse des élevages de bovins viandeux ; cependant ce sont les élevages de bovins laitiers qui progressent le plus depuis 30 ans

En 2023, la moyenne wallonne des exploitations professionnelles (68,7 ha) est supérieure de 18 % à celle de l'ensemble des exploitations wallonnes. Ce sont les exploitations combinant les cultures et les bovins qui ont la plus grande SAU moyenne par exploitation, s'élevant à 82,4 ha. Les exploitations spécialisées en bovins viandeux disposent d'une faible SAU moyenne par exploitation (60,4 ha) inférieure aux autres exploitations dites professionnelles.

Depuis 1990, la SAU moyenne par exploitation a augmenté pour toutes les OTE mais de manière non homogène. La plus forte évolution se marque au niveau des élevages spécialisés en bovins laitiers qui ont vu leur SAU moyenne passer de 32,9 à 74,7 ha en trente ans. A l'inverse, la SAU moyenne des exploitations spécialisées en grandes cultures a moins progressé (+10 % depuis 1990) suite, entre autres, à l'intégration au cours du temps dans cette catégorie d'exploitations de plus petite taille, réorientées en productions végétales suite à l'abandon de l'élevage.

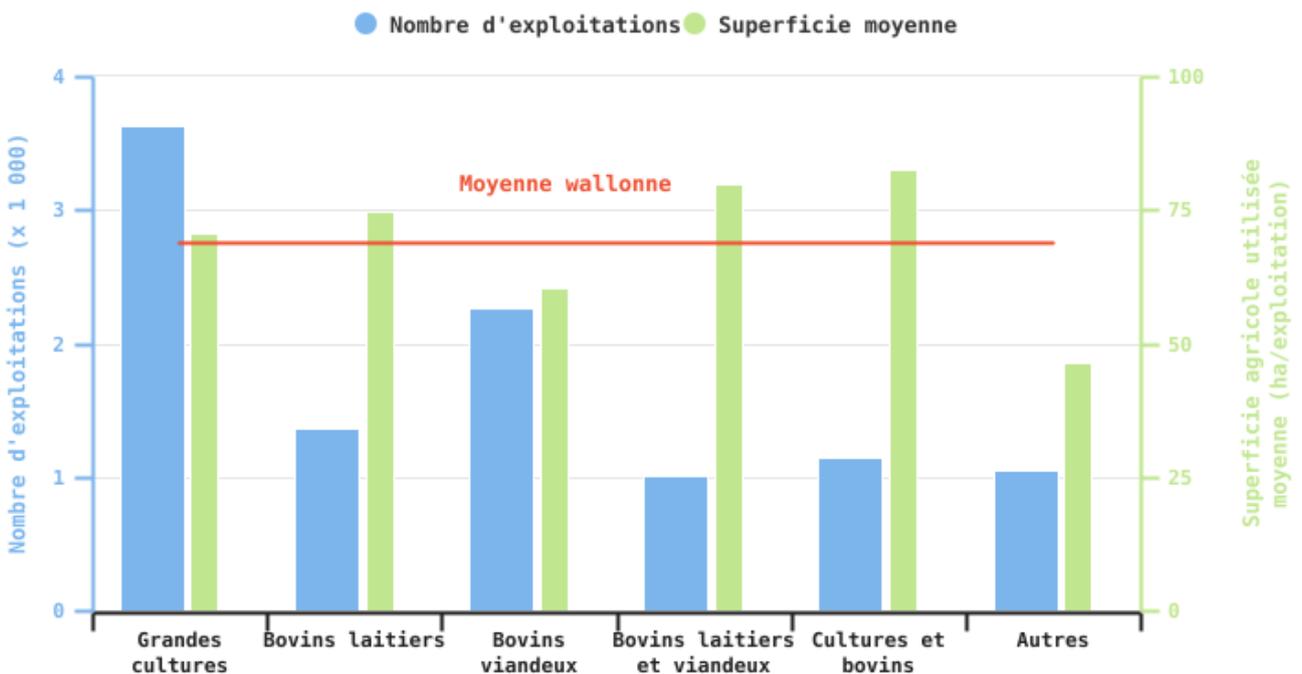
Evolution de la superficie moyenne des exploitations professionnelles selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Nombre d'exploitations professionnelles et superficie moyenne selon l'OTE en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

- La progression de la SAU moyenne est la plus marquée dans les régions agricoles où, historiquement, les exploitations de petite taille dominent

En ce qui concerne les **régions agricoles**, le Condroz, la région jurassique et la Famenne se démarquent par une SAU moyenne par exploitation élevée. A contrario, les exploitations situées en région herbagère ou en Haute Ardenne sont de plus petite taille.

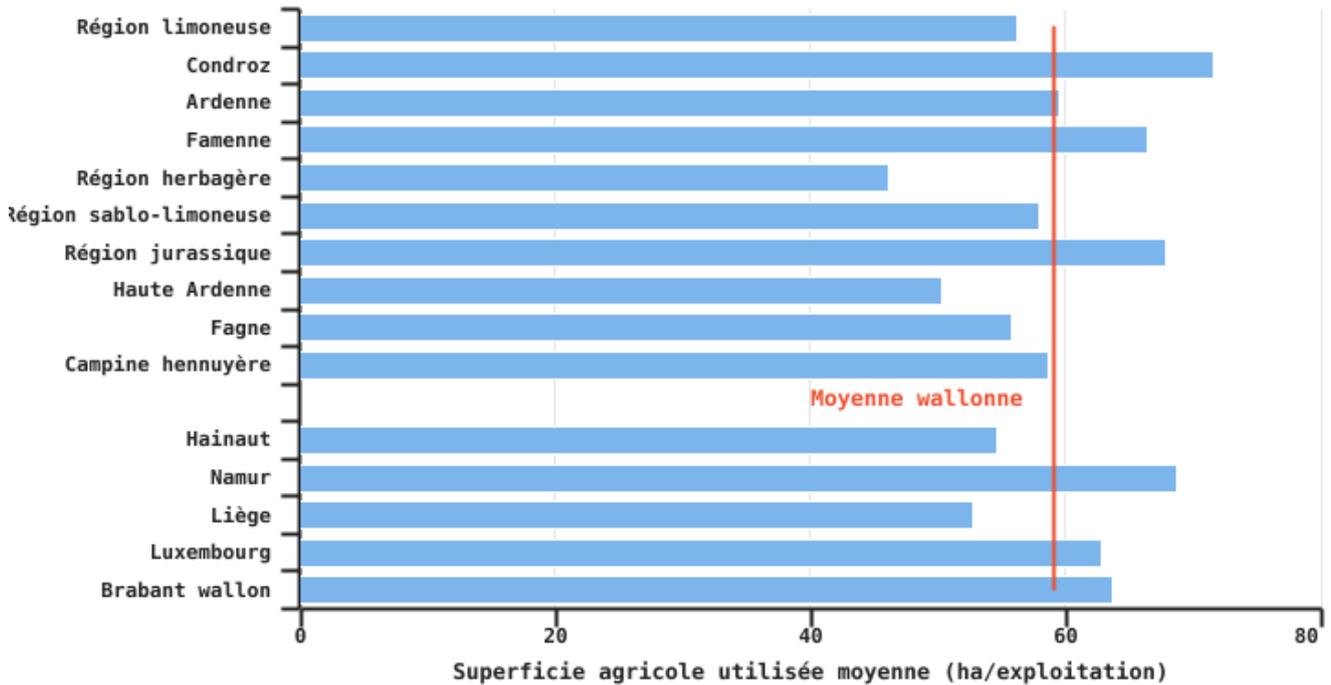
Si la SAU moyenne par exploitation progresse dans toutes les régions au cours du temps, cette évolution est différente au sein de chacune d'elle. Ce sont les régions dont la taille des exploitations était relativement faible et leur nombre important qui enregistrent l'évolution la plus significative. En effet, les petites exploitations ont tendance à disparaître, rendant disponibles des hectares de terre venant augmenter la taille des exploitations restantes. C'est le cas de la Haute Ardenne qui enregistre la plus forte progression avec une superficie moyenne ayant pratiquement quadruplée en 3 décennies. A l'inverse, le Condroz, qui a la SAU moyenne la plus élevée, a le moins progressé et voit sa SAU moyenne se multiplier « seulement » par un facteur 2.

Les exploitations de la **province** de Namur sont, en moyenne, les plus grandes de Wallonie, tandis que celles des provinces de Liège et du Hainaut sont les plus petites.

En Belgique, la SAU moyenne par exploitation est de 39,5 ha en 2023. Les paysages agricoles wallon et flamand sont forts différents : alors qu'en **Flandre**, on retrouve beaucoup d'exploitations horticoles ou hors sol (volaille et porcs), la Wallonie se caractérise par des exploitations bovines ou des grandes cultures avec une emprise territoriale forte. La densité d'exploitations est également nettement plus élevée dans le nord du pays.

Ces différents éléments combinés expliquent une SAU moyenne par exploitation en Flandre (28,3 ha) deux fois moins importante qu'en Wallonie. La superficie moyenne par exploitation en Flandre a progressé un peu plus vite (2,7 fois depuis 1990) par rapport à celle de la Wallonie

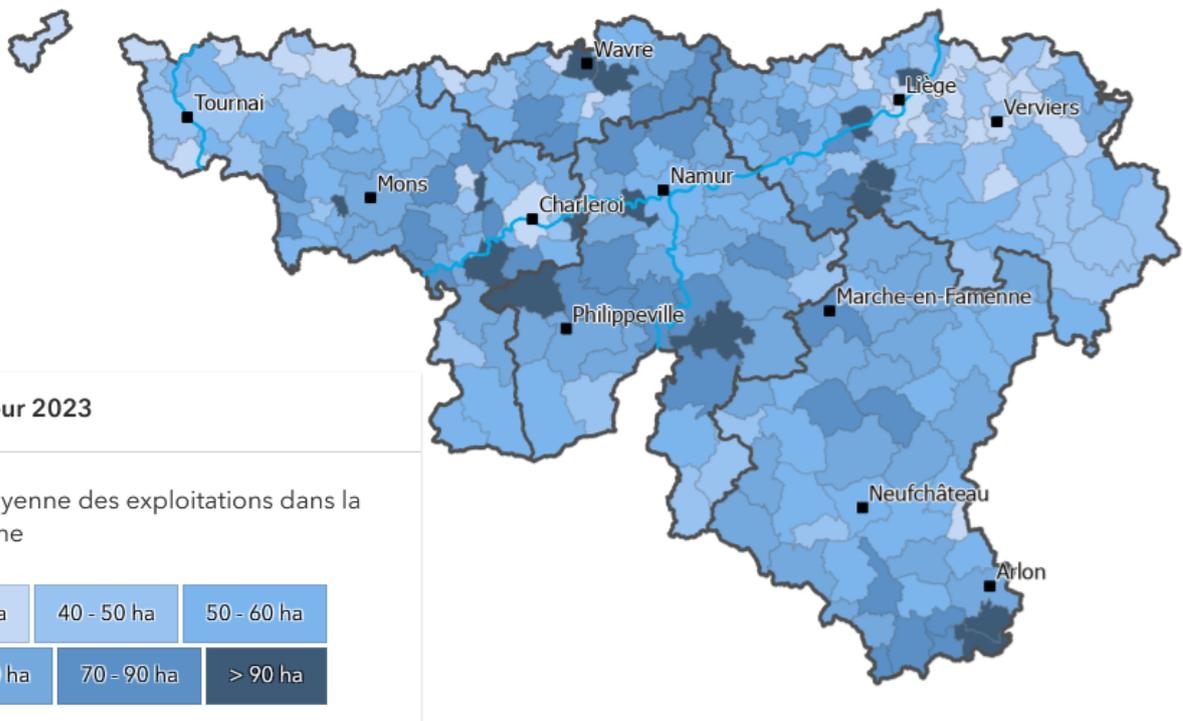
Superficie moyenne des exploitations selon la région agricole ou la province en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Répartition de la surface agricole utilisée par commune en 2023



SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

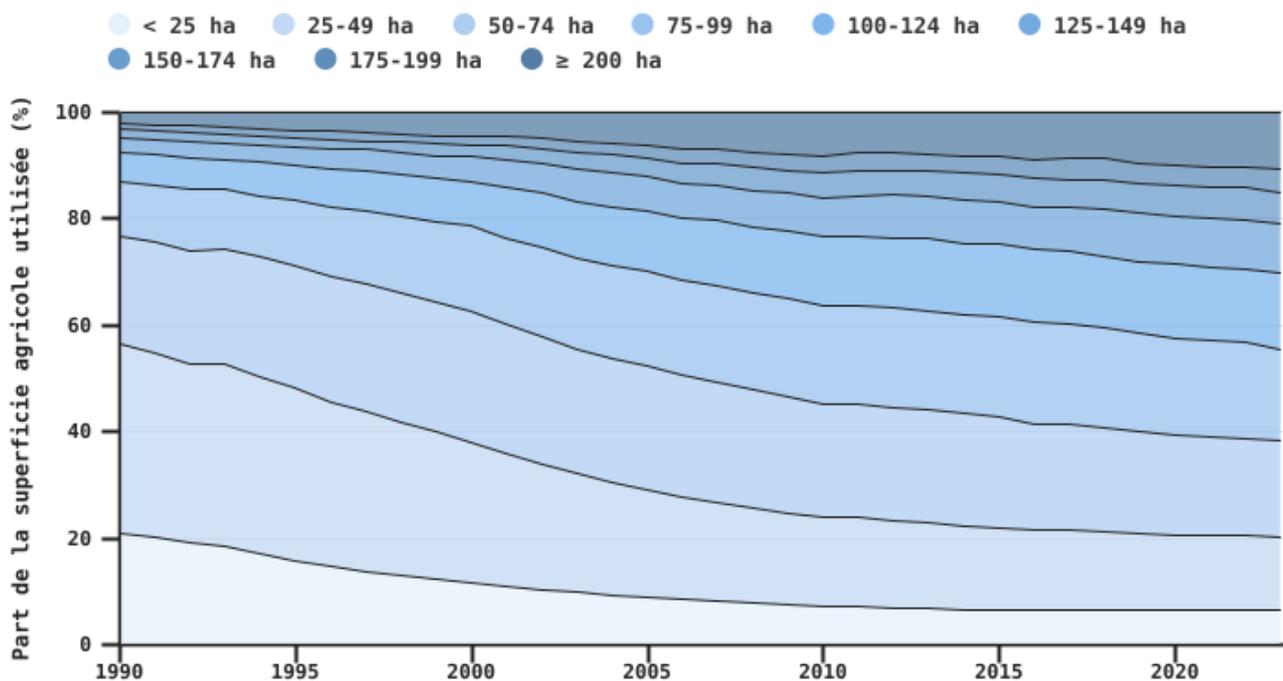
Près de la moitié de la SAU wallonne est gérée par seulement 17 % des exploitations, celles de grande dimension (> 100 ha)

En 2023, les exploitations ayant moins de 25 ha de SAU représentent un tiers des effectifs mais n'occupent que 6 % de la SAU wallonne. A l'inverse, les exploitations de grande dimension (17 %), c'est-à-dire de plus de 100 ha gèrent, 45 % de la SAU wallonne. Ces fermes disposent en moyenne de 151 ha.

De façon globale, 60 % des exploitations disposent d'une superficie moyenne inférieure à la moyenne régionale (59,1 ha).

Au fil du temps, la taille des exploitations tend à augmenter, et leur nombre à diminuer. En 1990, seuls 2 % des 29 000 fermes wallonnes exploitaient plus de 100 ha. En 2023, avec deux fois moins d'exploitations en Wallonie, les fermes de grande dimension représentent 17 % de l'effectif total et exploitent trois fois plus de SAU.

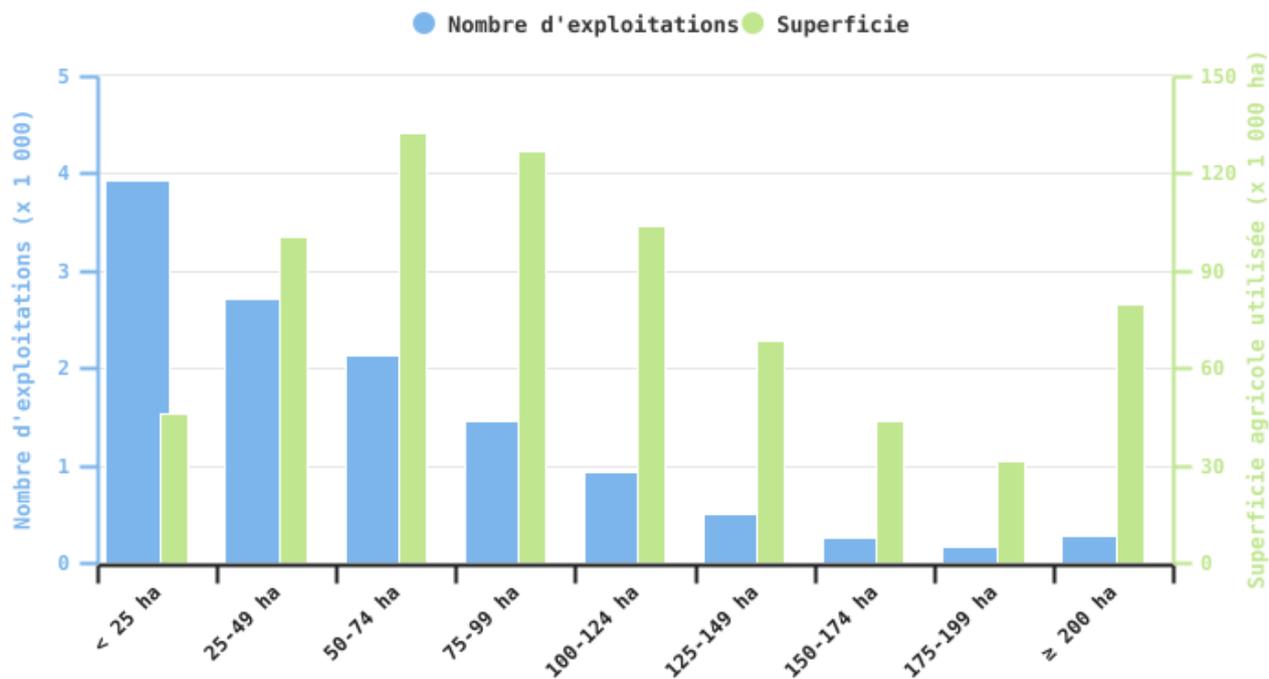
Part de la superficie agricole utilisée en fonction de la taille des exploitations



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée selon la taille des exploitations en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Weitere Informationen ?

Source :

- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

